

## Voler-Coller : Stop au plagiat !

### Module 3 : Citations et bibliographies

#### Vidéo 3 : Insérer un appel de citation

Nous avons dit dans la vidéo précédente que le premier élément de la citation bibliographique était l'appel de citation. Comment ? L'appel quoi ? Vous n'en avez jamais entendu parler de votre vie ? C'est plutôt normal ! Mais vous allez vite vous rendre à quel point cet élément de citation est indispensable !

À l'issue de cette vidéo, vous saurez :

- 1) Ce qu'est un appel de citation
- 2) Connaître les différents types d'appels de citation
- 3) Insérer un appel de citation dans un écrit académique
- 4) Différencier l'appel de citation de l'appel de note

Lorsque vous écrivez un document académique, le risque, c'est qu'on ne différencie pas très bien ce qui relève de votre pensée personnelle de ce qui a été emprunté à un autre texte, ce qui peut conduire au plagiat. Pour clarifier la situation pour le lecteur, on a inventé les appels de citation. Les appels de citation sont des marqueurs que l'on ajoute à la fin des citations intégrées dans le texte pour permettre au lecteur de les identifier comme telles. Ils renvoient à des références bibliographiques complètes listées dans la bibliographie finale, ce que nous aurons l'occasion de voir plus tard.

Il existe deux types d'appel de citation qui sont définis par le style bibliographique que vous utilisez :

- 1) Premièrement, les appels de citation par auteur
- 2) Deuxièmement, les appels de citation par numéro

Commençons d'abord par les appels de citation par auteur. Ceux-ci peuvent prendre la forme suivante :

- 1) Premièrement, si les auteurs de la citation ne sont pas mentionnés dans le corps du texte précédant la citation : on note entre parenthèses les noms du ou des auteurs, suivis d'une virgule, suivie de la date d'édition du document. C'est la situation la plus courante.
- 2) Deuxièmement, si les auteurs de la citation sont mentionnés dans le corps du texte précédant la citation : on note entre parenthèses la date d'édition du document uniquement.

- 3) Troisième cas possible : lors d'une citation directe – et uniquement dans ce cas-là -on ajoute aux autres informations du cas 1 ou 2 que l'on vient d'énoncer la page du document d'où provient la citation.

Les autres règles autour des appels de citation, comme le nombre d'auteurs que l'on doit mentionner à l'intérieur des parenthèses ou la nécessité ou pas de mentionner aussi les prénoms de ces derniers dépendent complètement du style bibliographique que vous avez choisi d'utiliser.

On peut voir dans ce premier exemple comment les appels de citation par auteur ont été insérés à la fin des citations. Dans le premier exemple, les noms des auteurs de l'article ne sont pas précisés dans l'introduction de la citation : l'appel de citation comprendra donc entre parenthèses le nom des deux auteurs – ici Marianne Palisse et Damien Davy - sous le format Nom, virgule, initial du prénom, virgule, puis on insère la date du document, à nouveau une virgule, et comme il s'agit d'une citation directe, on ajoute le numéro de la page à laquelle on a trouvé cette phrase dans le document original.

Le deuxième exemple est un cas de citation indirecte. On insère l'appel de citation à la fin de la citation. Comme les noms des auteurs ne sont pas mentionnés dans celle-ci, on écrit entre parenthèses les noms des chercheurs sous le format Nom, virgule, initiale du prénom, puis on ajoute une virgule, on note la date du document et on ferme la parenthèse. On ne rajoute surtout pas le numéro de page qui n'est présent que dans le cas de citations directes.

Prenons un cas concret trouvé dans un vrai article scientifique. Vous pouvez voir ici deux exemples d'appels de citation par auteur qui ont été insérés dans le texte du document. Dans le premier exemple, les auteurs ont été introduits avant la citation : l'appel de citation se manifeste juste par une date (2011) notée entre parenthèses.

Dans le deuxième exemple, l'auteur dont sont issues les citations directes mentionnées entre parenthèses n'a pas été mentionné dans l'introduction de la citation : l'appel de citation est donc composé du nom de famille de celui-ci (Garcia), de la date de publication de son article (2009), et puisque l'on est dans un cas de citation directe, du numéro de la page à laquelle on peut retrouver les éléments repris.

Vous voyez ? Ce n'est pas plus difficile. Passons maintenant à l'autre cas d'appel de citation que peut imposer un style bibliographique, à savoir l'appel de citation par numéro.

Dans un appel de citation par numéro, les citations sont numérotées par ordre d'apparition dans le texte. Les numéros sont placés soit entre crochets, entre parenthèses ou en exposants selon le style utilisé. Les références dans la bibliographie finale sont classées par ordre chronologique de numéros. Une même référence citée plusieurs fois dans le texte doit toujours être associée au même numéro.

Là encore, passons aux cas pratiques ! Dans l'extrait d'article qui s'affiche, l'appel de citation vient en fin de citation directe sous la forme d'un numéro 1. Dans le deuxième cas, bien que la citation soit indirecte, l'appel de citation se présente exactement de la manière, sous la forme du numéro 2. Le numéro de page n'est pas précisé.

Enfin, il convient de ne pas confondre l'appel de citation avec l'appel de notes. L'appel de note se place immédiatement après le mot ou le groupe de mots auquel il se rapporte dont il n'est séparé par aucun espacement. Il précède toujours le signe de ponctuation. En fin de phrase, il est suivi du point ou d'un autre signe de ponctuation finale. L'appel de note est un chiffre, une lettre ou un signe conventionnel tel que l'astérisque, que l'on place soit au-dessus de la ligne en exposant, soit sur la ligne entre parenthèses.

L'appel de note introduit une référence bibliographique complète ajoutée en bas de page. Il est utilisé dans deux cas précis :

- 1) Premièrement, dans le cas où le style bibliographique précise que la bibliographie doit se faire au fil de l'eau dans les notes de bas de page.
- 2) Deuxièmement, dans le cas où l'on fait référence à un document qui ne figurera pas dans la bibliographie finale, comme par exemple pour un document primaire utilisé comme source.

Mais il faut bien reconnaître que les styles bibliographiques qui y ont recours sont beaucoup plus rares que ceux maniant les appels de citation par auteur ou par numéro : vous y aurez donc statistiquement faiblement recours !

Voilà ! Vous savez tout (ou presque tout !) sur les appels de citation et les appels de notes !

### Références bibliographiques :

Collège de Maisonneuve. (2015). Guide pour rédiger une bibliographie et citer ses documents. Repéré à <https://www.cmaisonneuve.qc.ca/bibliotheque/guide-pour-rediger-une-bibliographie-et-citer-ses-sources-afin-deviter-le-plagiat/>

Gouvernement du Canada. (2009). 7.2 Les citations. Le guide du rédacteur. Repéré à : <https://www.btb.termiumplus.gc.ca/redac-chap?lang=fra&lettr=chapsect7&info0=7.2#zz7>

Institut national des sciences appliquées de Lyon. (s.d). Citer les sources. Repéré à <https://referencesbibliographiques.insa-lyon.fr/content/citer-sources>

La rédaction et la communication. (s.d). Repéré à [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?id=3209](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?id=3209)

Office québécois de la langue française. (2019). Emploi, présentation et ponctuation de l'appel de note. Repéré à <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/index.php?id=25110>

### Projet soutenu dans le cadre de l'AMI Emergences

#### Crédits :

Scénario : Marie Latour, directrice adjointe du SCD de l'Université de Guyane

Responsable scientifique : Annaïg Mahé, maîtresse de conférences en sciences de l'information et de la communication à l'URFIST de Paris / École nationale des Chartes / PSL

Vidéo : Flyy Lerandy

